

COMMUNAUTE URBAINE DE BORDEAUX

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE COMMUNAUTE

Séance du 28 septembre 2012
(convocation du 17 septembre 2012)

Aujourd'hui Vendredi Vingt-Huit Septembre Deux Mil Douze à 09 Heures 30 le Conseil de la Communauté Urbaine de BORDEAUX s'est réuni, dans la salle de ses séances sous la présidence de Monsieur Vincent FELTESSE, Président de la Communauté Urbaine de BORDEAUX.

ETAIENT PRESENTS :

M. FELTESSE Vincent, M. JUPPE Alain, M. DAVID Alain, M. CAZABONNE Alain, M. BOBET Patrick, Mme BOST Christine, M. BRON Jean-Charles, Mme CARTRON Françoise, M. CAZABONNE Didier, M. CHAUSSET Gérard, Mme CURVALE Laure, M. DUCHENE Michel, M. DUPRAT Christophe, M. FAVROUL Jean-Pierre, Mme FAYET Véronique, M. FREYGEFOND Ludovic, M. GUICHARD Max, M. HERITIE Michel, Mme ISTE Michèle, M. LABARDIN Michel, M. LABISTE Bernard, M. LAMAISON Serge, Mme LIRE Marie Françoise, M. OLIVIER Michel, M. PIERRE Maurice, M. PUJOL Patrick, M. ROSSIGNOL Clément, Mme DE FRANCOIS Béatrice, M. SOUBIRAN Claude, M. TOUZEAU Jean, M. TURON Jean-Pierre, Mme LACUEY Conchita, M. MAURRAS Franck, M. SOUBABERE Pierre, Mme TERRAZA Brigitte, M. AMBRY Stéphane, M. ANZIANI Alain, M. ASSERAY Bruno, Mme BALLOT Chantal, M. BAUDRY Claude, Mme BONNEFOY Christine, M. BONNIN Jean-Jacques, M. BOUSQUET Ludovic, Mme BREZILLON Anne, M. BRUGERE Nicolas, M. CHARRIER Alain, Mme CHAVIGNER Michèle, Mme COLLET Brigitte, Mlle COUTANCEAU Emilie, M. COUTURIER Jean-Louis, M. DANJON Frédéric, M. DAVID Jean-Louis, M. DAVID Yohan, Mme DELATTRE Nathalie, M. DELAUX Stéphan, Mlle DELTIMPLE Nathalie, Mme DIEZ Martine, M. DOUGADOS Daniel, M. DUART Patrick, M. DUBOS Gérard, M. DUCASSOU Dominique, M. EGRON Jean-François, Mlle EL KHADIR Samira, Mme EWANS Marie-Christine, Mme FAORO Michèle, M. FEUGAS Jean-Claude, Mme FOURCADE Paulette, M. GARNIER Jean-Paul, M. GUICHEBAROU Jean-Claude, M. GUICHOUX Jacques, M. GUILLEMOTEAU Patrick, M. GUYOMARC'H Jean-Pierre, Mme HAYE Isabelle, M. HURMIC Pierre, M. JOANDET Franck, M. JOUBERT Jacques, M. JUNCA Bernard, M. LAGOFUN Gérard, Mme LAURENT Wanda, Mme LIMOUZIN Michèle, M. LOTHAIER Pierre, M. MANGON Jacques, M. MAURIN Vincent, Mme MELLIER Claude, M. MERCIER Michel, M. MILLET Thierry, M. MOULINIER Maxime, Mme NOEL Marie-Claude, Mme PARCELIER Muriel, M. PENEL Gilles, Mme PIAZZA Arielle, M. POIGNONEC Michel, M. QUERON Robert, M. RAYNAUD Jacques, M. REIFFERS Josy, M. RESPAUD Jacques, M. ROBERT Fabien, M. ROUYEYRE Matthieu, Mme SAINT-ORICE Nicole, M. SIBE Maxime, M. SOLARI Joël, Mme TOUTON Elisabeth, M. TRIJOLET Thierry, Mme WALRYCK Anne.

EXCUSES AYANT DONNE PROCURATION :

M. DAVID Alain à Mme LACUEY Conchita jusqu'à 10h50
M. BENOIT Jean-Jacques à M. DUBOS Gérard
Mme BOST Christine à M. DOUGADOS Daniel jusqu'à 10h10
Mme CURVALE Laure à M. CHAUSSET Gérard à partir de 11h15
M. FLORIAN Nicolas à M. DUCHENE Michel
M. GAUTE Jean-Michel à M. BRON Jean-Charles
M. GAÜZERE Jean-Marc à M. SOLARI Joël
M. GELLE Thierry à M. GARNIER Jean-Paul
M. LAMAISON Serge à Mme BALLOT Chantal jusqu'à 10h20
M. PUJOL Patrick à M. DUPRAT Christophe à partir de 11h45
M. SAINTE-MARIE Michel à M. BAUDRY Claude
M. TOUZEAU Jean à Mme FAORO Michèle jusqu'à 10h15
Mme BONNEFOY Christine à M. BONNIN Jean-Jacques à partir de 11h25
Mme. CAZALET Anne-Marie à M. DELAUX Stéphan
M. CAZENAVE Charles à Mme. PIAZZA Arielle
M. CHARRIER Alain à Mme EWANS Marie-Christine jusqu'à 10h45
M. DAVID Jean-Louis à M. LOTHAIER Pierre jusqu'à 10h10
Mme DELATTRE Nathalie à Mme FAYET Véronique à partir de 12h

Mme. DESSERTINE Laurence à Mme. COLLET Brigitte
M. DUCASSOU Dominique à Mme WALRYCK Anne à partir de 12h
M. DUPOUY Alain à M. BOUSQUET Ludovic
M. EGRON Jean-François à Mme LIMOUZIN Michèle jusqu'à 10h50
M. GALAN Jean-Claude à Mme. MELLIER Claude
M. GUICHEBAROU Jean-Claude à M. JOUBERT Jacques à partir de 11h45
M. GUILLEMOTEAU Patrick à M. MOULINIER Maxime à partir de 10h20
M. JUNCA Bernard à M. BOBET Patrick à partir de 12h
M. MOGA Alain à M. REIFFERS Josy
M. PAILLART Vincent à M. AMBRY Stéphane
M. PEREZ Jean-Michel à Mme. DIEZ Martine
M. POIGNONNEC Michel à M. DUART Patrick à partir de 11h45
M. QUANCARD Denis à M. JUNCA Bernard jusqu'à 12h et à Mme CHAVIGNER Michèle à partir de 12h
M. RAYNAL Franck à M. DUCASSOU Dominique jusqu'à 12h et à Mme TOUTON Elisabeth à partir de 12h
M. RESPAUD Jacques à M. ROUYEYRE Matthieu jusqu'à 10h10
M. SIBE Maxime à M. GUILLOMARC'H Jean-Pierre à partir de 12h

LA SEANCE EST OUVERTE

**Aquitec 2013 - Salon Aquitec du 14 au 16 février 2013 - Subvention de la
Communauté Urbaine de Bordeaux - Convention - Décision - Autorisation**

Monsieur FLORIAN présente le rapport suivant,

Mesdames, Messieurs

L'association Aquitec, créée le 22 mars 1993 et dont l'objet est la promotion des filières et métiers de l'enseignement technique, ainsi que le développement de l'emploi et de la formation, organise son salon annuel au Parc des Expositions de Bordeaux-Lac du 14 au 16 février 2013.

Aquitec poursuit plusieurs objectifs qui concourent à faire connaître, de manière exhaustive, les formations existantes en Aquitaine et à valoriser les filières et métiers techniques, générateurs d'emplois, mais souvent méconnus.

Afin de concrétiser sa démarche et la tourner vers le public, l'association organise annuellement un Salon de l'Orientation, de la Formation, des Métiers et de l'Emploi en Aquitaine. La 24^{ème} édition de ce salon se tiendra au Parc des Expositions de Bordeaux-Lac, les 14, 15 et 16 février 2013, la manifestation étant organisée avec le concours de la Communauté Urbaine et d'autres collectivités locales.

Le salon Aquitec, dont l'entrée est gratuite, constitue un rendez-vous important pour les 15-25 ans, les adultes en situation de formation ou de reconversion. Il est de même incontournable pour tous les professionnels du secteur de la formation et des métiers techniques, que ce soit les entreprises, le tissu associatif, les institutionnels et les établissements de formation initiale ou continue.

Lors de l'édition 2012, il a réuni 417 exposants sur 247 stands et a accueilli plus de 90 000 visiteurs. Il se veut aussi un lieu d'échanges à travers l'organisation de 45 rencontres et tables rondes, autour des thèmes de la formation, de l'orientation, des métiers et de l'emploi.

Afin de répondre, de la manière la plus satisfaisante, aux attentes du public, ses organisateurs ont développé, au fil des ans, des espaces thématiques, qui ont pour but de présenter les activités d'une branche ou d'un secteur professionnel, en associant établissements d'enseignement et professionnels.

L'édition 2013 mettra à l'honneur les espaces thématiques. En effet, davantage d'espaces thématiques seront offerts aux visiteurs afin de valoriser les filières techniques. Par ailleurs, les exposants seront regroupés sur des pôles ou des secteurs thématiques et un ciblage des tables rondes et ou les rencontres autour des métiers et leurs débouchés, sera mis en place.

Cette approche thématique renforcée doit créer une synergie entre les exposants d'un même secteur d'activité afin de sensibiliser et apporter des réponses précises à tout type de public.

L'édition 2013 mettra aussi en exergue l'alternance et la formation professionnelle continue, à travers trois axes :

- Aider les jeunes et les adultes à s'insérer ou se réorienter dans la vie professionnelle,
- Favoriser la réinsertion d'un public en difficulté,
- Mettre en exergue les différents dispositifs, qui peuvent être des éléments facilitateurs pour l'emploi.

Les espaces thématiques présentés seront par exemple :

- Transport et logistique,
- Bâtiment et Travaux Publics,
- Métiers de bouche,
- Métiers de l'automobile, cycles et motocycles,
- Santé, social,
- Métiers agricoles,

mais aussi les filières de l'environnement, du tourisme, de l'hôtellerie et de la restauration.

Cet événement connaît chaque année un fort retentissement médiatique, tant par la couverture dont il bénéficie auprès des médias régionaux (presse écrite et audiovisuelle), que par la promotion faite par l'association Aquitec (100 000 brochures envoyées dans les établissements scolaires, campagne d'affichage auprès de 240 mairies ; mais aussi d'affiches dans les abribus et les halls de centres commerciaux et des affichettes destinées au parc bus et tramway du réseau TBC).

Par son rôle au titre de l'accompagnement économique, le salon Aquitec contribue de façon incontestable au développement économique de l'agglomération bordelaise et à la sensibilisation du public aux métiers de notre territoire.

Dans ces conditions, comme il le fait depuis six ans, notre Etablissement Public pourrait reconduire sa participation à hauteur de 33 000 € pour le Salon Aquitec 2013, dans le cadre d'un budget prévisionnel H.T de 605 000 €, détaillé comme suit :

DEPENSES	€ H.T	RECETTES	€ H.T
-----------------	--------------	-----------------	--------------

Achat prestations et fournitures	35 500	Location de stands	430 000
Locations immobilières et mobilières	299 000	CRA	90 000
Location locaux Mairie de Bordeaux	7 000	CG33	12 000
Entretien et réparations	1 000	CUB	33 000
Primes d'assurances	5 500	Mairie de Bordeaux	20 000
Rémunérations intermédiaires/honoraires	30 000	Mairie de Bordeaux (aide location locaux)	7 000
Publicité, publications	55 000	Produits de gestion (cotisations)	13 000
Déplacements, missions, réceptions	8 000		
Impôts et taxes	10 000		
Personnels/Charges sociales	146 000		
Charges de gestion courante	8 000		
TOTAL	605 000	TOTAL	605 000

Ceci étant exposé, il vous est demandé, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir si tel est votre avis adopter les termes de la délibération suivante :

Le Conseil de Communauté,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

ENTENDU le rapport de présentation

CONSIDERANT QUE, l'organisation du Salon de l'Orientation, de la Formation, de l'Emploi et des Métiers en Aquitaine, présente un intérêt majeur car ce salon permet la mise en adéquation entre la formation et l'emploi, notamment par la rencontre, au sein des différents forums thématiques du salon, des professionnels du secteur de la formation, des entreprises qui recrutent, et des personnes en recherche d'emplois ou d'insertion,

DECIDE

Article 1 :

Une subvention de 33 000 € est attribuée à l'association Aquitec pour l'organisation de la 24^{ème} édition du Salon de l'Orientation, de la Formation, de l'Emploi et des Métiers en Aquitaine, qui aura lieu du 14 au 16 février 2013 au Parc des Expositions de Bordeaux-Lac.

Article 2 :

Monsieur le Président est autorisé à signer la convention ci-annexée, à intervenir en vue de régler, notamment, les modalités de versement de la subvention communautaire.

Article 3 :

La dépense correspondante sera inscrite au budget de l'exercice en cours : chapitre 65, article 6574, fonction 900, CRB BD00.

Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées à l'unanimité.
Fait et délibéré au siège de la Communauté Urbaine le 28 septembre 2012,

Pour expédition conforme,
par délégation,
le Vice -Président,

**REÇU EN PRÉFECTURE LE
12 OCTOBRE 2012**

PUBLIÉ LE : 12 OCTOBRE 2012

M. NICOLAS FLORIAN